

# L'Almeusien

---

N°89 - Juin 2014

*Le 23 mars dernier vous avez élu une nouvelle équipe municipale.*

*Avec un taux de participation de 72,43%, vous avez contribué à élire une majorité municipale de 16 conseillers ayant obtenu 65,66% des suffrages et une liste d'opposition, représentée par 3 conseillers ayant obtenu 34,34% des suffrages.*

*Votre large participation aux élections municipales prouve à quel point l'avenir de notre Commune vous préoccupe et nous nous engageons à être à la hauteur de vos attentes.*

*Mais avant tout, je remercie les conseillers de l'ancienne équipe, qui n'ont pas souhaité poursuivre leur mandat, pour le temps passé au service de leurs concitoyens, pour leur investissement dans chacun des projets qui ont été menés depuis 2008, pour leur loyauté et leur dévouement.*

*Je remercie bien évidemment leur famille pour avoir sacrifié des soirées où le conjoint ou parent élu était retenu en réunions de travail, en conseil municipal ou représentant la Commune dans une instance extérieure.*

*Les personnes en difficulté, les personnes âgées qui ont eu affaire à Marie-Paule Blin, adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS ont toutes pu apprécier son implication, sa patience et sa gentillesse afin de les accompagner dans leurs démarches et recherches de solutions. C'est grâce à Marie-Paule que les anciens ont pu se divertir lors des séances cinéma à la Maison des Associations ou effectuer des voyages conviviaux.*

*Jean Boursier, en qualité d'adjoint à la sécurité a utilisé ses compétences d'ancien gendarme aux profits de notre Commune. Il a, notamment, revu, rectifié et complété les arrêtés du Maire en matière de voirie et de sécurité, réfléchi et mis en place la signalétique de la commune et les panneaux de rue, proposé des améliorations sur les questions de stationnement et de réduction de la vitesse...nous poursuivrons dans ce sens le travail entamé...*

*La majorité municipale a commencé à travailler dès le lendemain des élections sur de nouveaux dossiers (amélioration de la communication de la Commune vers les Ulmeusiens, accueil des nouveaux habitants...), poursuivi les dossiers en cours (mise en place de la réforme des rythmes scolaires, agrandissement de la cantine et du centre de première intervention des pompiers, recherche de partenaires capables de nous aider dans nos réflexions sur la limitation des impacts des inondations, aménagements de sécurité...).*

*Comme nous l'avions évoqué durant la campagne électorale, nous saurons être à l'écoute des besoins de chacun, soucieux des dépenses publiques que tous nouveaux services impactent. Il est de la responsabilité de chacun de trouver ses propres solutions et de s'adapter et de ne pas tout attendre de la collectivité.*

*Tout nouveau service à la population doit répondre à un réel besoin et doit pouvoir être pérennisé dans le temps. Pour exemple, l'impact financier de la réforme des rythmes scolaires, gratuit pour les familles, représente un coût de fonctionnement annuel (salaires) de 35 000€ environ dans lesquels ne sont pas compris les frais annexes (énergie, ménage, assurance ...).*

*Le conseil municipal dans sa diversité actuelle et moi-même, œuvrerons dans le sens de l'intérêt de l'ensemble des Ulmeusiens. Nous serons à votre écoute pour vous accompagner dans vos difficultés et nous serons également présents pour nous réjouir de vos succès.*

*Votre Maire,  
Evelyne LE CHAPPELLIER*

# INFORMATIONS MUNICIPALES

**RAPPEL**

## LE BRUIT

Afin de protéger la santé et la tranquillité de chacun, tout bruit nuisible causé sans nécessité absolue est interdit, de jour comme de nuit (nota : la limite des 22 H n'a donc aucune existence légale : les bruits nuisibles sont aussi interdits le jour).

Un arrêté préfectoral du 15 Novembre 1999 a fixé les heures pendant lesquelles chacun peut bricoler, tondre sa pelouse :

- Les Dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H
- Le Samedi de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H
- Du Lundi au Vendredi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 19 H 30.

Respectons la réglementation pour le bien être de chacun.



\*\*\*\*\*

## SAPEURS POMPIERS



Lors de la dernière Cérémonie de Commémoration du 08 mai, le Caporal Honoraire Alain FOURNIER s'est vu remettre par Madame le Maire, au nom de Mr Kader ARIF, Ministre délégué aux Anciens Combattants, l'insigne de Porte Drapeau pour plus de 10 ans de service dans cette fonction au sein de notre Centre de Première Intervention.

D'autre part, nous tenons à vous informer que cette année encore, en entente avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Oise, le Centre de Première Intervention de Le MEUX assurera les interventions pour la destruction de nids d'insectes, à titre **GRATUIT**.

Il vous suffit, pour cela de joindre la Mairie, l'équipe d'astreinte sera alors contactée et interviendra en fin de journée.

Cependant, en cas d'urgence, vous pouvez, bien évidemment, appeler le Centre de Traitement d'Alertes en composant le 18 ou le 112 (depuis votre téléphone portable).



Par ailleurs, cette année, un sapeur-pompier du C.P.I. (Sapeur Camille BINET) défilera sur les Champs Elysées le 14 juillet prochain. En effet, depuis 2007, tous les ans, chaque région de défense est représentée lors du Défilé Militaire du 14 juillet. Cette année c'est donc la Région NORD qui est mise à l'honneur. Issus des cinq départements de la zone de défense et de sécurité Nord, plus d'une centaine de sapeurs-pompiers composeront ce Bataillon des sapeurs-pompiers de France.

L'organisation, la logistique, la communication et la coordination de ce détachement sont confiées au Service départemental d'incendie et de secours de l'Oise, avec pour chef de bataillon le colonel Gilles GREGOIRE, sous le pilotage du préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Nord Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord.



## l'Assurance Maladie

## CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE

Vous prévoyez bientôt un séjour dans un pays d'Europe ? Commandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie sans bouger de chez vous.

Cette carte vous permettra en cas de problème médical, de bénéficier d'une prise en charge sur place de vos soins, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays de séjour :

- soit vous n'aurez pas à faire l'avance de vos frais médicaux,
- soit vous devrez faire l'avance et vous serez alors remboursé sur place par l'organisme de sécurité social de votre lieu de séjour.

Pour commander votre CEAM, connectez-vous sur le site gratuit et sécurisé de l'Assurance Maladie : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) rubrique « mon compte » :

Vous avez déjà créé votre compte ?

Indiquez votre numéro de sécurité sociale ainsi que votre code d'accès personnel pour vous identifier et commander votre CEAM.

Vous avez oublié votre code personnel ou vous n'avez pas encore créé votre compte ? Cliquez sur le lien « je demande mon code provisoire ». Un code provisoire vous sera adressé par voie postale dans les 10 jours.

Important : Une CAEM est valable 1 an. Chaque membre de la famille doit posséder sa carte y compris les enfants de moins de 16 ans.



### Le compte Ameli :

**Un geste simple qui vous évite un déplacement ou un appel téléphonique.**

\*\*\*\*\*





Vous partez en vacances, vous pouvez demander à la gendarmerie de passer régulièrement à votre domicile pendant votre absence.



Vous devez remplir un formulaire de "demande individuelle" à retirer en Mairie. Ce document est également accessible en ligne sur le site du Ministère de l'Intérieur.

\*\*\*\*\*

### URBANISME

Il est rappelé que toute construction venant modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant créant de la surface plancher, ou toute construction nouvelle sur une propriété doit faire l'objet d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration préalable.

Le plan d'occupation des sols (POS) donne toutes les précisions dans ce domaine et il est consultable en mairie.

Le non-respect de la réglementation peut conduire à des démarches allant jusqu'au démontage ou à la destruction de l'ouvrage édifié en dehors du cadre légal.

Avant de mettre en œuvre votre projet, il est opportun de faire une démarche d'information en Mairie. Permanence Urbanisme, sur rendez-vous le mardi et vendredi de 14H30 à 18H et le mercredi matin de 9H à 12H, ainsi qu'un samedi matin sur 3, de 9H à 12H.

Il est également rappelé que toute construction sur le domaine public est illégale. Elle peut aussi faire l'objet d'une décision de remise en l'état d'origine. La Commune peut faire exécuter les travaux aux frais du contrevenant.

### VOIRIE

Pour permettre une meilleure régulation de la circulation et du stationnement, des aménagements ont été réalisés en matière de stationnement, rue du Général Leclerc. Ils vont être poursuivis rue du Grand Jardin, rue des Ecoles, dans le Lotissement Le Vallon, ...

L'examen du stationnement de la rue de la République va également être entrepris.

Des stationnements illégaux sur le domaine public entravent la circulation des piétons et quelque fois des voitures. Nous visons à améliorer la situation existante.

### PONT

Un portique sera installé par les services départementaux sur la D 98 pour interdire le passage de véhicules de plus de 3,5 Tonnes sur le pont qui enjambe l'Oise en direction de La Croix Saint Ouen. Le pont nécessite des travaux de remise en état qui pourraient durer deux ans. Une déviation sera mise en place par la D200 pour tous les véhicules dépassant le tonnage limite.

## MÉMOIRE

Le 6 juin 1944, les Alliés débarquaient en Normandie. Cet événement marquait le début de la libération de la France. La commune de LE MEUX est éloignée des sites qui ont vu nos libérateurs prendre pied sur notre sol. Et pourtant certains ulmeusiens gardent un souvenir précis de ce jour là. Ainsi Jean Boursier raconte :

"Mes parents étaient agriculteurs à Caulmont. Tous les matins, avant de rejoindre l'école (la Mairie aujourd'hui), à 8H25, mon sac d'écolier sur le dos, je portais un bidon d'un litre de lait aux " Charmilles " (Étude de Me MERLIN aujourd'hui). Cette demeure était occupée par la famille CANTREL (appelée familièrement Madame LOULOU).

Ce matin là, Madame CANTREL m'a accueilli sur le perron, enveloppée dans son grand peignoir blanc matelassé, pâle d'émotion. Elle a pris mon bidon de lait et m'a serré dans ses bras en me disant : "Jeannot ! Les Alliés ont débarqué en Normandie : on va être délivré !"

"J'ai ensuite rejoint l'école située à deux pas. Tout le monde semblait déjà au courant de la nouvelle. La maîtresse, bouleversée, n'a pu faire la classe normalement ce jour là."

Propos recueillis  
par Marcel DARDENNES  
Adjoint

\*\*\*\*\*



### LA FÊTE DES VOISINS AVEC LE COMITÉ DES FÊTES

« La Fête des Voisins » du 6 Juin dernier a réuni une cinquantaine de personnes dans la chaleur et la bonne humeur.



Merci à tous les participants.

Rendez-vous l'année prochaine !

## TROPHÉE DE LA RÉUSSITE



Chaque année, les Communes de Le Meux, Jonquières, Jaux et Armancourt honorent des habitants ayant excellé dans divers domaines. Cette année, la cérémonie de remise des trophées de la réussite a eu lieu à Jonquières, le 14 Février 2014. Ont été récompensés pour la Commune de Le Meux :

- Solenne LAZARE, BAC S, Option internationale Section Américain, mention TB,
- Léonie BARROO, Brevet des collèges, mention TB,
- Emmanuel PERRIER, Ceinture Noire Judo,
- Olivier BOUTELLIER, Ceinture Noire Judo,
- Hugo DEMOUY, Témoignage de reconnaissance au Concours National sur la Résistance et la Déportation,
- Ainsi que tous les jeunes et animateurs ayant participé au nettoyage des voies et bâtiments communaux suite à l'orage du 27 Juillet 2013. Nous les en remercions vivement.



## FÊTE NATIONALE

### Le 13 Juillet :

21H30 - Retraite aux flambeaux

**Départ Place de la Mairie.**

Distribution de torches et lampions.

23H - Feu d'artifice

« Rue de Caulmont »



## BAL SOUS PRÉAU APRÈS LE FEU D'ARTIFICE DÈS 21 HEURES



\*\*\*\*\*

## BROCANTE DU 11 MAI 2014

Cette année encore, beaucoup de monde, de nombreux exposants lors de la brocante, malgré le temps très maussade.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.



### Le 14 Juillet :

15H - Cérémonie au Monument aux Morts

15H30 - Vin d'honneur

16H - Animations gratuites pour tous avec de nombreux lots, à l'espace du Centre Bourg.



## FISCALITÉ : PAS D'AUGMENTATION POUR LA COMMUNE DE LE MEUX

Les taux communaux, n'augmenteront pas en 2014 et ce, depuis de nombreuses années. Ces taux restent parmi les plus bas de l'Oise :

Année 2014	Taux taxe habitation	Taux taxe Foncière bâtie	Taux taxe Foncière non bâtie
<b>LA CROIX ST OUVEN</b>	10.92 %	24.84 %	59.24 %
<b>COMPIÈGNE</b>	13.58 %	24.68 %	54.98 %
<b>MARGNY LES COMPIÈGNE</b>	19.89 %	28.03 %	53.69 %
<b>CLAIROIX</b>	8.05 %	14.03 %	45.79 %
<b>LE MEUX</b>	<b>5.56 %</b>	<b>11.55 %</b>	<b>27.66 %</b>

\*\*\*\*\*



### LA CANICULE PEUT METTRE NOTRE SANTÉ EN DANGER

Si vous vous sentez en difficulté, n'hésitez pas à téléphoner à une personne de votre entourage, un voisin, le service de téléalarme (pour ceux qui en sont bénéficiaires), la Mairie.

Quelques mesures simples à prendre en cas de canicule :

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes,
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé,
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur,
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...),
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.



**Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre Mairie. Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.**

**En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66  
(appel gratuit depuis un poste fixe)

**NOUVEAU**



## Arbor'essences

Récemment arrivé sur Le MEUX,

Arbor'essences est votre entreprise spécialiste de l'arbre dans l'Oise. Diplômé d'État, souhaitant être acteur du patrimoine arboricole de nos communes et habitations, nous proposons tous services autour de l'arbre : de la taille à l'abattage, toujours dans les règles de sécurité les plus strictes.



A votre écoute du devis jusqu'au suivi des végétaux les années suivantes.

N'hésitez pas à nous contacter.

A bientôt,  
Arboricolement  
☎ 06.29.26.22.32  
arboessences2013@gmail.com

\*\*\*\*\*



« **Votre Agent OptimHome, Marie-Lyse MARLIOT, Agent Mandataire Oise.** Qu'il s'agisse de  **vendre**  ou  **d'acheter**  sur Le Meux et sa région proche, je vous  **a c c o m p a g n e r a i**  personnellement tout au long de votre projet.

Je m'engage à vous offrir un service de proximité et de qualité grâce à ma présence sur la Commune et par ce fait une maîtrise, une connaissance du secteur et de ses atouts.

Je suis à votre disposition pour vous informer des différents services que je peux vous apporter ou peut-être même, simplement vous donner quelques conseils ».

Alors n'hésitez pas, contactez-moi.

Marie-Lyse MARLIOT  
☎ 06.79.36.05.51

\*\*\*\*\*

La Maison des Associations propose, à partir du **Lundi 15 Septembre 2014 :**

### Un atelier de loisirs terre/céramique (modelage, sculpture).

Cours hebdomadaires :

Enfants :  
7-12 ans : 1H30  
Le Mercredi de 14H30 à 16H  
15 € le cours, 125 € les 10 cours.  
Adultes :  
2H30  
Le Lundi de 18H30 à 21H  
25€ le cours, 220 € les 10 cours.



Rens./inscriptions :  
Isabelle DRECQ-SEVILLEAU  
☎ 03.44.91.12.67 06.23.37.29.08  
ibsevilleau@neuf.fr

# ETAT CIVIL



**BIENVENUE**



**TOUS NOS  
VŒUX  
DE BONHEUR**

Pauline DUPAIN	22/03/2014
Alice VOILLOT	23/03/2014
Alicia PELLÉ	11/04/2014
GaëL THIOU	22/04/2014
Jehanne BASTARD de CRISNAY	25/04/2014
Jade MOGHAR GAIME	30/04/2014
Solena MAGNY	09/05/2014
Paul PLUS	12/05/2014
Eloi NICOLAS	15/05/2014
Vadim HLADIY	16/05/2014
Eugénie GARCIA	20/05/2014
Halina DANIEL	02/06/2014
Margot CARON	10/06/2014

Sandra NTUA &  
Laurent TSHIMANGA MBUYI le 26/04/2014

Fanny DECHEPY &  
Michaël PARMENTIER le 26/04/2014

Kelly THAYE &  
Clément BORDREZ le 03/05/2014

Isabelle FAVIER &  
Bruno LECHEVALLIER le 07/06/2014

Valérie POUPEL &  
Laurent DUDOT le 07/06/2014

## **ILS NOUS ONT QUITTÉS**

Roland RENAULT le 31/03/2014  
Jacqueline LOISEAU le 20/04/2014  
Condoléances aux familles.

# ASSOCIATIONS



**Le Comité des Fêtes vous propose :**



## 13 JUILLET AU SOIR



### BAL SOUS LE PREAU avec une buvette (sans restauration)

**A partir de 21H et jusqu'à 2H du matin :**

**Nous vous rappelons également les festivités de fin d'année 2014 !**

- **Judi 20 novembre** : la traditionnelle soirée Beaujolais,
- **Dimanche 30 novembre** : Le Marché de Noël. Les personnes souhaitant exposer leurs créations, peuvent s'inscrire à partir de la mi-juin par mail à [florence.blanc2@wanadoo.fr](mailto:florence.blanc2@wanadoo.fr)

A bientôt  
Le Comité des Fêtes de Le Meux  
Christine et Florence

# A.J.U. Association des Jeunes Ulmeusiens



L'association des Jeunes Ulmeusiens organisera pendant les vacances scolaires du :

Lundi 07 Juillet 2014  
Au  
Samedi 2 Août 2014 inclus

Un accueil de loisirs sans hébergement réservé aux jeunes de 12 à 17 ans. Lors de ce centre, il leur sera proposé de nouveaux concepts de sports de pleine nature et bien d'autres activités, ainsi qu'un séjour de deux jours de visite à Londres.

AJU  
☎ 03.44.91.24.41  
ou 06.68.69.06.19

## LES BLEUETS CYCLOTOURISTES

Nous poursuivons notre programme de randonnées cyclotouristes ouvertes gratuitement à tous, appelées "cyclo-découvertes" : 4 belles après-midis de printemps ont permis à ce jour d'encadrer 11 cyclistes nouveaux-venus, dont 7 féminines - les plus jeunes ont 15 ans, habitant les communes voisines, Jaux, Armancourt, Jonquières. Les Ulmeusiens, pourtant bien représentés dans le club, ont un défi à relever.

Nos parcours, de 25 à 35 km, privilégient les pistes et voies cyclables de l'agglomération. Estrées St Denis, la clairière de l'Armistice, Pierrefonds, Pont Ste Maxence sont à notre portée sur ce réseau sécurisé.

### Prochaines « cyclo-découvertes » :

Le Dimanche 22 Juin 9H à la journée environ 50 km au départ de Le Meux (Mairie).

Visite de la Brasserie de Grandfresnoy (vers 12H30, repas « pique-nique » à réserver) et spectacle théâtral, à 16H30 dans le jardin du château de Sacy-le-Petit (petit parcours pédestre de Grandfresnoy à Sacy).

Possibilité de rejoindre ces lieux en voiture, pour les familles.

Pour cette journée, s'inscrire à l'avance auprès de :  
Didier CORBEAU ☎ 03 44 83 41 76  
corbeau.didier@orange.fr

## LE MEUX



## PROCHAINE SAISON 2014/2015

### Confirmation des réinscriptions :

Tous les anciens élèves seront re-contactés en priorité par téléphone pour leur proposer un ou plusieurs créneaux horaires de cours :

- Lundi 08 Septembre de 17H à 20H
- Mardi 09 Septembre de 17H à 20H
- Mercredi 10 Septembre de 10H à 14H
- Jeudi 11 Septembre de 17H à 20H.

### Inscriptions pour les nouveaux élèves :

Les nouveaux élèves désirant s'inscrire à l'école de tennis du C.T. Le Meux sont conviés à deux journées d'inscription au club de tennis de Le Meux -2 Rue des écoles- 60880 Le MEUX -

- Samedi 13 & 20 Septembre de 10H à 14H
- Mercredi 10 & 17 Septembre de 10H à 16H.

Les parents sont invités à venir remplir la fiche d'inscription complétée d'un certificat médical aux horaires ci-dessus.

## **Reprise des cours la semaine du Lundi 22 au Samedi 27 Septembre 2014.**

**Un tournoi Senior Messieurs  
est organisé  
du Lundi 23 Juin au Dimanche  
06 Juillet 2014**

Simple Messieurs Senior NC à 15/1.  
Inscription : par courrier au C.T. Le Meux ou au 03.44.41.21.99

Présentation du certificat médical daté de moins de 1 an et de la licence 2014 obligatoires.  
Engagement : 12 € (par chèque à l'ordre du C.T. Le Meux).



Rens. Club House :  
03.44.41.21.99/06.50.97.16.25-enseignant.



Le Président  
Gérard BAYARD

\*\*\*\*\*



## JUDO CLUB LE MEUX

Le judo club du Meux est toujours en pleine activité et nous avons la joie de repartir

pour une nouvelle saison à partir de Septembre 2014.

Comme il est bon et joyeux de voir tous ces jeunes recevant un enseignement juste de la voie de la souplesse (Judo) pour enrichir leur cœur.

La pratique du judo permet de bien se dépenser, dans la bonne humeur et l'apprentissage des règles qui régissent le respect d'autrui.

Nous serons toujours heureux de vous recevoir au sein du Dojo du Meux - Rue des Écoles - Le MEUX.

**Reprise des cours : le Mardi 02 Septembre 2014  
de 17H à 19H Inscription sur place**

Bien à vous.

M. PLACIDE  
☎ 06.15.89.61.81  
M. CARON  
☎ 06.16.13.09.43

\*\*\*\*\*

## FAMILLES RURALES

### L'ACCUEIL DE LOISIRS 2014

L'accueil de loisirs des enfants de 4 à 11 ans est organisé par l'Association Familles Rurales en collaboration avec la Municipalité et agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Le barème appliqué résulte du partenariat de l'Association, de la Commune et de la Caisse d'Allocations Familiales qui en contrôle son application. L'accueil de loisirs aura lieu pendant les vacances scolaires suivantes :

**Du 7 Juillet au 1<sup>er</sup> Août 2014**

#### HORAIRES D'ACCUEIL

8H45 à 12H15 et de 13H30 à 18H.

#### RESTAURATION

4 € LE REPAS

Le service de restauration est ouvert pour les enfants à partir de 4 ans.

Renseignements

☎ 03.44.91.17.49

### YOGA



**Cours de découverte :**  
**Le Vendredi 12 Septembre à 18H30**  
avec Dominique BALLAND.

**Cours les Vendredis de 18H à 19H et de 19H à 20H,** à la Salle de danse, chemin piétonnier des écoles.

#### Tarifs :

- 110 € par an pour 1 H de cours hebdomadaire,
- 200 € pour 2 H de cours hebdomadaires.

Adhésion : Carte Familles Rurales pour l'année.

Fournir : Certificat médical obligatoire, une enveloppe timbrée à votre adresse.

Renseignements :

☎ 03.44.91.17.49 ou aux heures de cours



### ENCADREMENT / PATCHWORK

◆ **ENCADREMENT** : Le Lundi de 14 H à 17 H  
Reprise des cours Lundi 8 Septembre

◆ **PATCHWORK** : Le Jeudi de 9 H à 11 H 30  
Reprise des cours Jeudi 11 Septembre

Lieu : Maison des Associations 1

Adhésion : Carte Familles Rurales pour l'année.



Renseignements :

☎ 06.11.95.06.77  
ou 03.44.91.17.49



## Le Meux

*Pour garder la forme et la ligne*  
*Gym entretien dynamique*

*le mardi et le vendredi*  
*de 9H15 à 10H15*

*( Salle de danse )*



*Reprise des cours:*

*le mardi 9 Septembre 2014*

*Inscription sur place*

*Un cours d'essai offert*

*TARIF pour l'année:*

*Adhesion (la carte 25€) + Activité: 102€ (1h ou +)*

*Animatrice: 06.1724.69.34 ou 03.44.83.45.74*

## ◆◆◆ CULTURE - LE MEUX - DECOUVERTE ◆◆◆

### MÉDIATHÈQUE

Accueil

Le Lundi de 17 à 19 heures et le Mercredi de 14 à 18 heures

**Rappel :** La bibliothèque du Meux peut vous réserver des livres auprès de la Médiathèque départementale de l'Oise. Renseignez-vous à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

Voici quelques livres proposés :

#### ENFANTS Albums

**Petite Masaï** de Patricia GEIS

**Issa, l'enfant lion** de Christine FRASSETO

#### ROMANS JEUNESSE

**Voyage au pays des arbres** de JMG LECLEZIO

#### ROMANS ADULTES

**Le secret du docteur Lescat** d'Alain DUBOS

**Les saintes** de Fabrice GUENIER

**La Bastille est prise** de Guy CHAUSSINAND-NOGARET

**Ni d'Eve ni d'Adam** d'Amélie NOTHOMB

**Un serment plus fort que la peur** de Marc LEVY

#### DOCUMENT ADULTE

**Les mensonges de l'histoire** de Pierre MIQUEL

#### BD ENFANTS

**En route pour la gloire** de Diego ARANEGA

#### BD ADULTES

**La cabale sombre, Le champ des âmes, Karra Helesh** de Eric STOFFEL

#### CONTE

**La véritable histoire du petit chameau blanc** de Geneviève LECOURTIER

**A l'occasion des vacances d'été,  
La Médiathèque sera fermée le  
Mercredi 30 Juillet à 18H  
Et ouvrira à nouveau le  
Mercredi 10 Septembre à 14H.**

- \* - \* - \* - \* - \*

## LE PRINTEMPS DES POÈTES

Cette année la thématique retenue était la « **LA POESIE AU COEUR DES ARTS** ».

Elle a obtenu un grand succès auprès des adultes et enfants qui ont exposé leurs œuvres à la Maison des Associations I, **du 1er au 5 Avril**.

Ce fut une exposition très colorée et diversifiée en créations (dessins et sculptures), pleine d'imagination dans les textes pour ce parcours de la poésie.

Un grand merci aux professeurs des Ecoles du Meux qui se sont investis dans ce projet avec leurs élèves, les ont accompagnés à l'Exposition, classe par classe, pour qu'ils puissent admirer et commenter leurs travaux. Félicitations à tous les enfants, en particulier à **Lilian, Théo, Mahatoky, Lou, Elouan, Flavien, Tom**.



### Mardi 15 avril

### C'était Soirée théâtre

avec la Compagnie La Bourlingue Théâtre.

Une lecture-spectacle entrecoupée de chansons «Le petit Nicolas», interprétée par les comédiens **Nicolas Lepont et Pascal Turbé**.

Ce personnage crée par Goscinny et Sempé a fait rire petits et grands, venus très nombreux, en nous racontant des petites histoires de sa vie d'écolier.

Merci à tous d'être venus apprécier le dynamisme de cette troupe.

## A BOURLINGUE

Théâtre



**L'Opération récupération BOUCHONS en liège continue  
Deux corbeilles, placées à l'entrée de la médiathèque, sont mises à la disposition de tous.**

◆◆◆ CULTURE - LE MEUX - DECOUVERTE ◆◆◆

**6<sup>ème</sup> SALON ARTISTIQUE ULMEUSIEN**

Notez sur vos agendas le week-end des  
**25 et 26 Octobre 2014**  
**Exposition de peintures et sculptures**  
**Invité d'honneur Guy GAUDION**  
**Salle des Fêtes**

Contact et renseignements aux  
06.83.96.68.40 - 06.29.45.89.03

**ATELIER THÉÂTRE DE LA BOURLINGUE THÉÂTRE**



**Les Mardi 17 et  
Jeudi 19 juin,**

représentation des  
comédiens amateurs de la pièce :

« **Les 37 sous de Mr Montaudouin** »  
de **Eugène Labiche**  
mise en scène par Pascal TURBE



Ces représentations ont été suivies d'un verre de l'amitié, organisé par l'association CULTURE-LE-MEUX-DECOUVERTE.

Merci à tous d'être venus nombreux.

[compagnie@labourlingue-theatre.fr](mailto:compagnie@labourlingue-theatre.fr)

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*



**Ce Mardi 18 mars**, l'association CULTURE-LE-MEUX-DECOUVERTE a proposé aux enfants de 6 à 9 ans une animation «**contes**» suivi d'un goûter.

Les conteuses **Agnès GUYOTTE** et **Myriam CORMONT** avaient rapporté leur «**panier à histoires**» et pendant une petite heure ont fait découvrir toutes sortes de personnages.

Merci à tous ceux qui y ont participé et se sont déplacés.



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LE MEUX



Le **CARNAVAL** du **30 Mars 2014**, s'est bien déroulé sous un soleil radieux, pour le bonheur des enfants, des parents et des organisateurs.

Nous remercions l'Harmonie de Jaux qui a animé le défilé ainsi que les Sapeurs-Pompiers du Meux et Catherine, professeur des écoles de la maternelle pour la réalisation de Monsieur Carnaval.

Le spectacle du théâtre de Berlingot intitulé «GRANDIR ENSEMBLE SUR NOTRE TERRE» a enchanté les enfants suivi du traditionnel goûter et la distribution de bonbons.

Nous vous rappelons que La **FÊTE DES ÉCOLES** aura lieu **le Samedi 28 Juin 2014** à l'école des sources. Venez partager cette journée avec vos enfants (maternelle et élémentaire).

A partir de 11H30, le verre de l'amitié sera suivi par un repas (barbecue + frites). Vos pâtisseries seront les bienvenues et vous pourrez les déposer à partir de 10H à l'école élémentaire.

A bientôt

Les membres du bureau.

## SPECIFIC'DANSE DANSE

Cours de danse classique et moderne pour les enfants à partir de 5 ans (classique, uniquement pour les 5 ans), pour adolescents et pour adultes.

Reprise des cours : **Mercredi 17 Septembre à la Salle de danse, chemin piétonnier des écoles.**

**INSCRIPTIONS : Mercredi 10 Septembre.**

- Pour les élèves déjà inscrits et les nouveaux inscrits de ces familles : de 11 H 30 à 12 H 30,
- Pour les nouveaux élèves habitant Le Meux : de 18 H à 18 H 30,
- Pour les nouveaux élèves des communes extérieures : de 18 H 30 à 19 H

Renseignements sur la répartition des cours le jour de l'inscription.

**NOUVEAU**

## COURS DE ZUMBA



La ZUMBA est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'aérobic et de la danse jazz.

Début des cours : **Mardi 09 Septembre à 18 H 30 à la salle de danse, chemin piétonnier des écoles.**

**INSCRIPTIONS** : Sur place aux heures des cours.

- Cours : **Mardi : 18 H 30 à 19 H 15**
- Inscription annuelle : 20 €
- Tarif trimestriel : 60€ (pas de cours pendant les vacances scolaires)
- Tarif annuel : 150 €.

1 cours d'essai offert

Contact : Atika Bounouh  
☎ 06.10.73.56.18

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

# "QUATRE COTEAUX"

### LE MEUX

**13 Juillet 2014**

Retraite aux flambeaux  
Feu d'artifice  
Bal

**14 Juillet 2014**

Jeux  
Espace Centre Bourg

**25 & 26 Octobre 2014**

6<sup>ème</sup> Salon Artistique Ulmeusien

### JONQUIÈRES

**21 Septembre 2014**

Brocante

### JAUX

**14 Septembre 2014**

Brocante  
Place communale  
Rens. 06.12.91.51.64

**28 Septembre 2014**

Auberge Espagnole  
Rens. 03.44.83.72.10

# VIE PRACTIQUE

## ASSISTANTES MATERNELLES

Mme BASTIEN	03.44.23.31.85	Mme GRIOIS	03.44.75.03.89
Mme BORDREZ	03.44.91.15.14	Mme GRONEK	03.44.41.59.21
Mme BOUCHENEZ	03.60.45.99.03	Mme GUILLIOT	06.67.74.91.65
Mme CHARPENTIER	03.44.41.53.77	Mme GUILLOU	03.44.91.20.91
Mme DELATTRE	03.44.91.12.46	Mme GUTIERREZ	03.60.45.57.65 06.36.54.35.04
Mme DUMEZ	03.44.91.19.93	Mme KLEIN	03.44.91.14.60
Mme DEMAISON/NOEL	03.44.09.33.87	Mme LEFEVRE	03.44.09.96.12
Mme DIOT	03.44.91.16.60 06.23.62.81.15	Mme MOREAU	03.44.41.57.01
Mme ERCKELBOUT	06.89.48.96.52	Mme NAVAS	03.44.91.21.02
Mme FANCHON	03.44.41.95.81 06.63.07.23.41	Mme RICHARD	03.44.41.28.25
Mme FOUGERAY	03.60.45.98.21	Mme VILLAR	03.44.91.13.15

## BABY SITTING

BONNEMENT Priscillia	19 ans	06.15.14.11.11
BOUFFLET Aude	17 ans	03.44.91.00.35
BOUFFLET Florence	17 ans	03.44.91.00.35
BROUMAUULT Victoire	18 ans	06.37.20.28.05
CHAMILLARD Sarah	18 ans	03.44.23.10.69
CHARVIER Fiona	17 ans	03.44.41.10.53
DE BOISSIEU Clémentine	17 ans	03.44.91.12.77
EGRET Magali	16 ans	06.08.74.69.40
GALLOPIN Amélie	17 ans	06.19.92.20.25
HONVO Iris	22 ans	06.19.97.16.89
JULIEN Mégane	18 ans	06.01.77.77.30
NIAULIN Maëllie	20 ans	06.35.35.66.96
LÉPINE Manon	16 ans	06.25.61.08.01
PICARD Hugo	17 ans	06.69.28.43.37
PROUVOST Capucine	24 ans	03.44.91.06.90

### PERMANENCES INFIRMIÈRES

TOUS LES SOIRS SANS RV

ENTRE 19H & 19H30

Sylvie, Thérèse et Claire

☎ 03.44.41.53.72

### PERMANENCES PHARMACIES

Du Samedi soir au Samedi suivant

**Vous pouvez obtenir la pharmacie de garde en faisant le 3237 : numéro mis en place par RESEAU GARDE 24H/24H**

#### SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture:  
Lundi - Mardi - Jeudi -  
Vendredi  
de 9H00 à 12H00 et de  
14H30 à 18H00

Mercredi et Samedi  
de 9H00 à 12H00








**Madame le Maire reçoit sur rendez-vous**

#### NUMEROS UTILES

MAIRIE : 03.44.41.51.11  
SAMU : 15 - (à partir d'une ligne fixe)  
POLICE : 17  
POMPIERS : 18  
URGENCE : 112 (à partir d'un portable)  
CENTRE ANTI POISON : 0.825.812.822.  
GENDARMERIE : 03.44.91.61.17.  
ALLOTIC : 0 800 100 754

# DECHETS MENAGERS ET TRI SELECTIF

La collecte débute à 5h du matin. Vous pouvez sortir vos sacs la veille, à partir de 20h.

LUNDI			
MARDI	<table border="1"> <tr> <td>ORDURES MÉNAGÈRES </td> <td>DÉCHETS VERTS </td> </tr> </table>	ORDURES MÉNAGÈRES 	DÉCHETS VERTS 
ORDURES MÉNAGÈRES 	DÉCHETS VERTS 		
MERCREDI			
JEUDI	COLLECTE SÉLECTIVE 		
VENDREDI			
SAMEDI			

**LE TRI SE SIMPLIFIE :  
JOURNAUX ET EMBALLAGES  
VONT DANS LE MÊME SAC  
POUBELLE JAUNE !**



Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2014, vous mettez dans la même poubelle jaune vos cartons, boîtes de conserve, aérosols... et vos papiers. C'est ce qu'on appelle le « monoflux ».

### LES SACS

ordures ménagères, tri sélectif, et déchets verts peuvent être retirés aux :

**Services Techniques - 84 rue Caulmont  
60880 LE MEUX**

**Permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Samedis  
de chaque mois  
de 9H à 10H**

### **DÉCHETTERIE DE LONGUEIL STE MARIE Hameau de Rucourt DÉCHETTERIE DE MERCIÈRES**

**Horaires d'Été et d'Hiver :**

**Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi :**

9 H - 12 H et 14 H - 18 H

**Dimanche :** 9 H - 12 H.

***Fermées les Lundis & Jours Fériés***

### **LA RECYCLERIE DE L'AGGLOMÉRATION**

**DU COMPIÉGNOIS**

**Horaires d'ouverture :**

**Du Lundi au Vendredi**

8H30 à 12H30

& de 13H30 à 17H30

**Pour tous renseignements  
concernant les déchetteries  
☎ 0 800 60 20 02 (appel gratuit)**

### **RAPPEL**

Deux bennes à vêtements sont à votre disposition :

- Rue de l'école, au centre bourg, à l'angle de l'espace jeux des petits,
- Rue de la Libération, à l'angle du chemin piétonnier entre le n° 26 et 28.

Vous pouvez y déposer vos vêtements, chaussures, linge de maison.



**Pour tout objet perdu pensez à le réclamer en Mairie**

Journal municipal de la Commune de Le Meux

Siège :	Mairie de Le Meux
Fondateur :	Robert TERNACLE
Direction :	Evelyne LE CHAPPELLIER
Rédaction :	Evelyne LE CHAPPELLIER
Composition et mise en page :	Evelyne BOURCHY

## LE TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRE Pour quoi faire ?

A la rentrée 2014, le rythme scolaire change et la Commune organisera un nouveau service : **le Temps d'Accueil Périscolaire**.

Ce temps d'Accueil Périscolaire sera organisé les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis de 15h15 à 16h.

Il ne s'agit pas d'un temps d'apprentissage.  
C'est un moment pour faire en groupe des activités qui intéressent les enfants.  
En extérieur : la découverte d'un sport, à l'intérieur : la découverte du chant dans une chorale, ou des activités manuelles.

Ces animations seront proposées par des agents de la Commune qui travaillent à l'école, par des animateurs de la Commune, des enseignants en activité ou à la retraite, des salariés d'associations partenaires, des animateurs qualifiés dans leurs domaines.

Ce n'est pas un temps libre. Les enfants inscrits ont l'obligation d'assister à ces activités. Ils ne retrouveront pas forcément leurs copains mais auront l'occasion de se faire de nouveaux amis. Ce n'est pas l'école. Les enfants devront respecter les consignes de discipline. Un enfant absent, devra prévenir la mairie et transmettre un justificatif.

### **Pour les enfants en Maternelle :**

Le programme est défini. Les ateliers seront adaptés en fonction de l'âge des enfants et de ses envies. Si l'enfant fait la sieste, nous le laisserons dormir. L'enfant intégrera l'atelier, à son rythme, à son réveil.



### **Pour les enfants en Élémentaire :**

Les enfants choisiront les ateliers auxquels ils souhaitent participer. Certains ateliers sont réservés aux CP CE1 CE2 d'autres aux CM1 CM2.



# VOS ÉLUS



**Evelyne  
LE CHAPELLIER**

*Le Maire*

*Conseillère communautaire,  
Déléguée au Plan Climat Energie Territorial (PCET)  
Déléguée titulaire du SMVO, déléguée du SEZEO,*

*Déléguée à la Commission des Finances, à la commission de l'Economie, de l'Emploi, de la Formation et de l'Enseignement Supérieur, déléguée à la Commission Environnement et risques majeurs, déléguée à la commission locale d'évaluation de transfert de charges, déléguée à la mission locale du pays compiégnais et du pays des sources, déléguée au sein de la Société d'aménagement de l'Oise, déléguée au sein du groupe de travail Urbanisme, déléguée à la commission aux personnes handicapées.*

## CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE



**José SCHAMBERT**

*1er Adjoint*

*Responsable des Services Techniques,  
chargé des travaux communaux,  
Commission Environnement  
et risques majeurs de l'ARC,  
Président du GIPE*



**Florence BLANC**

*2ème Adjointe*

*Vice-Présidente du C.C.A.S  
Chargée des Affaires Sociales  
& des Affaires Scolaires  
Commission Communication de l'ARC*



**Marcel DARDENNES**

*3ème Adjoint*

*Chargé de la voirie, de la sécurité,  
des questions liées au domaine public  
et au POS  
Commission de l'Aménagement  
et de l'Urbanisme de l'ARC*



**Catherine  
FURST**



**Laurent  
DELARUELLE**



**Philippe TISNE**  
*Commission de  
l'équipement de l'ARC*



**Alexandra  
DELABARRE**



**Roseline  
ARLAT**



**Philippe  
DEAN**



**Karine  
JEANDEL**



**Luc  
BLANCHARD**  
*Commission des  
transports de l'ARC*



**Christine  
MELOTTE**  
*Déléguée  
au SEZEO*



**Guy  
LEPRON**



**Marie-Ange  
CLOUET**



**Hubert  
POLLET**

## CONSEILLERS DE L'OPPOSITION



**Francis  
DELAFALIZE**



**Christiane  
DAUCHELLE**  
*Membre du C.C.A.S*



**Alain  
PERDU**